

COMPTE RENDU QUATRIEME REUNION

- RESEAU AUTISME INTERPROFESSIONNEL DU BAS-RHIN -
DU 18 JANVIER 2007

Personnes présentes :

Cette quatrième rencontre des professionnels du réseau 4x4 a réuni 26 professionnels dans la salle du conseil d'administration , à l'EPSAN site de Brumath de 14h à 17h.

Les institutions suivantes ont été représentées :

FAM «Les Flots», ADAPEI, Duttlenheim, 4 personnes

FAM Oberried, Hoerd, 6 personnes

CREAI ALSACE , 1 personne

Fondation Sonnenhof, Bischwiller, 1 personne

MAS «Le Mont des Oiseaux», Weiler 2 personnes

FAS-FAM , Institut des Aveugles, Still, 4 personnes

CAAHM, ARSEA, Strasbourg, 2 personnes

CRA Région Alsace, Pôle Adultes Bas-Rhin, 6 personnes

L'équipe du CRA accueille les professionnels par des mots de bienvenue. Après un tour de table de présentation, le thème d'aujourd'hui est récapitulé. Le thème de travail choisi est «la prise en charge des personnes autistes dans des groupes spécifiques» vu au travers d'un cas concret présenté par une des équipes.

L'équipe de l'Institut des Aveugles de Still nous fait part des apports du passage notamment pour un de leur résident autiste d'un groupe hétérogène à un groupe de vie spécifique.

Les personnes autistes accueillies dans cette institution vivent soit en groupe spécifique soit en groupes mixtes et ont la particularité d'être également atteintes de cécité. Cependant, chaque personne bénéficie d'activités régulières et fixes pendant lesquelles elles se retrouvent avec des personnes d'autres groupes.

Ce groupe de vie spécifique qui a vu le jour en 2003, accueille six résidents dont cinq d'entre eux sont autistes et mutiques. Le regroupement des personnes mutiques s'est fait dans le but de réduire l'afflux de stimuli en tenant compte de l'autisme et de leur cécité. La prise en charge spécifique leur offre une immuabilité, à savoir, les mêmes repères spatiaux, des horaires identiques, une même façon de s'adresser à eux et de les aborder.

L'accent est mis sur la structuration du temps et de l'espace. Le projet du groupe est de proposer un cadre pour endiguer les angoisses. En sachant que sans cadre une personne

aveugle n'a pas de notion circadienne, il faut noter que cet aspect de structuration n'est pas spécifique au groupe autiste mais tous les résidents de Still en bénéficient.

La particularité du groupe de vie spécifique est qu'il accueille 6 personnes (groupe restreint), il offre donc une limitation des intrusions sonores pour ses résidents, des encadrants et un lieu de vie qui leurs sont spécifiques.

D'autre part, l'institution propose une organisation d'activités très structurées. En effet, un planning hebdomadaire d'activités est proposé à tous les résidents (autistes ou non, sur un même lieu, à l'extérieur du groupe de vie, avec des encadrants référents pour les différentes activités). Les activités proposées ont lieu à des jours fixes (repères) et sont très éclectiques :

- musique,
- chant-danse
- jeux éducatifs
- équitation
- marche
- piscine

Chaque personne a donc ses propres activités toujours aux mêmes moments. Ce planning personnel rythme donc leur vie sur une semaine. Les personnes autistes bénéficient d'un socle immuable, à savoir, leur groupe de vie, avec les mêmes résidents, le même espace, les mêmes encadrants.

L'organisation des activités est constante, en effet, si pour une raison ou une autre l'activité ne peut avoir lieu, le jour et l'heure prévus sont maintenus et le résident bénéficie d'une autre activité.

Par ailleurs, le résident peut ne pas vouloir participer à l'activité mais dans ce cas il est néanmoins tenu de rester sur le lieu de l'activité et ne peut donc pas regagner son groupe de vie. En effet, le fait de se déplacer à une activité permet à la personne d'avoir différentes données (météo...) puisque l'activité se déroule dans un autre lieu.

Au fil de la réunion, une réflexion s'engage autour des activités. Les questions qui émergent sont :

- «Que faire quand il n'y a pas d'activité d'organisée pendant une certaine tranche horaire ? »
- « Et quoi proposer ? ».

La question serait de trouver un équilibre entre le temps où la personne s'occupe seule (temps libre) et les créneaux où lui sont proposées des activités précises. Il est important pour les personnes autistes de pouvoir bénéficier d'une organisation de ces temps (libre et activités) repérable par elles.

Il serait intéressant de s'interroger sur la notion même du terme activité. L'évaluation des compétences des personnes peut être un moyen de permettre aux professionnels d'offrir des activités au plus près de la personne, de ses capacités et de ses intérêts.

Il existe des outils, les évaluations fonctionnelles, notamment L'AAPEP, qui permettent d'évaluer les compétences des personnes et leurs potentialités. Le CRA a pour projet d'organiser une formation les 29, 30, 31 mai à l'AAPEP et d'assurer en amont une sensibilisation sur l'autisme.

Les décisions pour la séance à venir sont :

La prochaine réunion réseau interprofessionnel aura lieu **le 15 mars 2007** au FAM de **Duttlenheim** (Salle de Restauration).

Le CRA s'engage à présenter différents outils : les évaluations fonctionnelles (évaluation des compétences des personnes autistes).

Cette séance se répartira en deux parties : premièrement par la présentation de ces évaluations et deuxièmement par la visite du site de Duttlenheim (CAT, FAM, FAS).